

numerus

courrier statistique

www.stat.vd.ch

32^e année n°2 avril 2015

LE CANTON GAGNE 12 000 HABITANTS EN 2014

En 2014, le dynamisme démographique vaudois se poursuit, dopé notamment par l'attractivité économique du canton et la présence des hautes écoles ; le canton compte 755 400 habitants en fin d'année, soit une hausse de 12 100 personnes (+1,6%). La croissance est maximale dans les districts du Gros-de-Vaud (+3,1%) et de la Broye-Vully (+3,0%). Toujours plus de personnes vivent dans une commune à caractère urbain : c'est le cas de neuf habitants sur dix en 2014. Selon la nouvelle définition des villes, Vaud compte désormais quatre villes supplémentaires, portant le total à seize.

La population vaudoise continue d'augmenter en 2014 et gagne 12 052 habitants pour une hausse de 1,6%. Le canton compte ainsi 755 369 habitants à fin décembre 2014. Bien que le rythme de croissance diminue légèrement par rapport à 2013 (+13 300 personnes et +1,8%), il reste dans la tendance des dix dernières années (+10 700 et +1,6% en moyenne annuelle) [F1].

DYNAMIQUE GRÂCE À L'ÉCONOMIE ET AUX HAUTES ÉCOLES

Schématiquement, on peut comparer la croissance démographique du canton à un gain d'une petite ville supplémentaire chaque année. Ce dynamisme reflète les conditions économiques favorables prévalant dans le canton : le marché de l'emploi vaudois est attractif pour la main d'œuvre étrangère, ce qui se traduit par des flux migratoires positifs. L'entrée en vigueur de l'Accord sur la libre circulation des personnes (ALCP) avec l'Union européenne (UE) a encore renforcé la tendance à partir de 2002.

Un autre moteur de l'attractivité du canton est la présence d'un pôle de formation

majeur qui génère chaque année un grand nombre d'arrivées d'étudiants : université, EPFL, établissements privés de l'Arc lémanique et du Chablais et hautes écoles spécialisées accueillent environ un tiers des personnes de nationalité étrangère venues se former en Suisse.

Toutefois, à l'avenir, les flux migratoires pourraient diminuer suite à deux événements dont l'ampleur des conséquences est encore incertaine : la votation du 9 février 2014 et l'abandon du taux plancher de l'euro par la BNS. La réintroduction des contingents, d'une part, et un éventuel recul de la demande de main-d'œuvre, d'autre part, pourraient freiner la tendance, mais il est encore trop tôt pour évaluer cet impact.

CROISSANCE ÉTRANGÈRE EN PERTE DE VITESSE

Le canton compte 508 509 personnes de nationalité suisse et 246 860 de nationalité étrangère à fin 2014 [T1] ; la part de la population étrangère est de 33%.

Fait inhabituel, en 2014, la population suisse croît (en nombre) presque autant que la population étrangère (+5933 personnes ou +1,2% et +6119 ou +2,5%), alors

1-3 *Le canton gagne 12 000 habitants en 2014*

4-5 *La barre symbolique des 14 milliards franchie par les exportateurs vaudois*

6-7 *Vaud, poids lourd de la santé suisse*

8 *Hospitalisations : solde migratoire positif pour Vaud*

© Statistique Vaud
Rue de la Paix 6 - 1014 Lausanne
T +41 21 316 29 99
info.stat@vd.ch

Publication paraissant 6 fois l'an

Abonnement : CHF 49.-

Rédacteur responsable : Gilles Imhof

Responsable d'édition : Léna Pasche

Rédaction : Ivan De Carlo (IDC), Benjamin Gay (BG), Alexandre Oettli (AO), Léna Pasche (LP)

Impression : IRL plus SA

Imprimé en Suisse



STATISTIQUE VAUD

Département des finances
et des relations extérieures

qu'elle évolue en général de façon moins marquée. La population suisse augmente plus fortement que d'habitude (+4100 et +0,8% en moyenne sur les dix dernières années), contrairement à la population étrangère (+6700 et 3,3% en moyenne).

Concernant le ralentissement de la croissance étrangère, il est difficile d'avancer des facteurs en lien avec l'actualité (votation du 9 février 2014 notamment). Le phénomène semble vaudois et n'est pas visible au niveau suisse, où la situation est similaire à l'année précédente, ni au niveau des grands cantons (Zurich, Berne ou Genève).

CROISSANCE DUE AUX MIGRATIONS

Comme vu précédemment, la population vaudoise augmente surtout grâce aux migrations, avec un solde migratoire (différence entre arrivées et départs) expliquant les trois quarts de la hausse démographique depuis le début des années 2000. En 2014, le solde migratoire est estimé à environ 9000 selon les chiffres provisoires. Le solde naturel (différence entre naissances et décès) explique le reste de la hausse démographique; il est estimé à environ 3100 en 2014 [T1].

Comme chaque année, la population de nationalité suisse doit la plus grande partie de sa progression aux personnes qui se naturalisent (quelque 4500 acquisitions de la nationalité suisse en 2014 selon les données provisoires). En effet, parmi la population suisse, le solde migratoire et le solde naturel sont généralement faibles ou négatifs (quelque +800 et +700 selon les données provisoires 2014, pour une moyenne de -600 et +340 durant les dix dernières années).

HAUSSE MAXIMALE DANS LE CENTRE DU CANTON

L'augmentation a été soutenue dans tous les districts vaudois avec des valeurs comprises entre +0,8% pour celui de Lausanne et les maxima de +3,1% et +3,0% pour ceux du Gros-de-Vaud et de la Broye-Vully. La région du centre du canton est en plein essor, et c'est là que la croissance est la plus marquée ces dernières années en termes relatifs. Ainsi, la population du Gros-de-Vaud s'accroît de 2,4% en moyenne annuelle depuis dix ans (+900 personnes chaque année) et celle de la Broye-Vully de 2,2% (+800 personnes). Ces résultats ne sont pas surprenants si l'on considère que la population progresse globalement davantage

en dehors des centres urbains, dans des régions où le marché du logement est moins saturé et où l'espace disponible a permis la construction de nouvelles habitations.

Dans le district de Nyon également, la population croît de façon remarquable en 2014 (+2,5%), renouant avec des valeurs proches des années deux mille, lorsque Nyon se situait toujours dans le trio de tête. Et c'est dans ce district que la hausse est la plus élevée en nombres absolus (+2276 personnes, soit 19% de l'accroissement démographique cantonal).

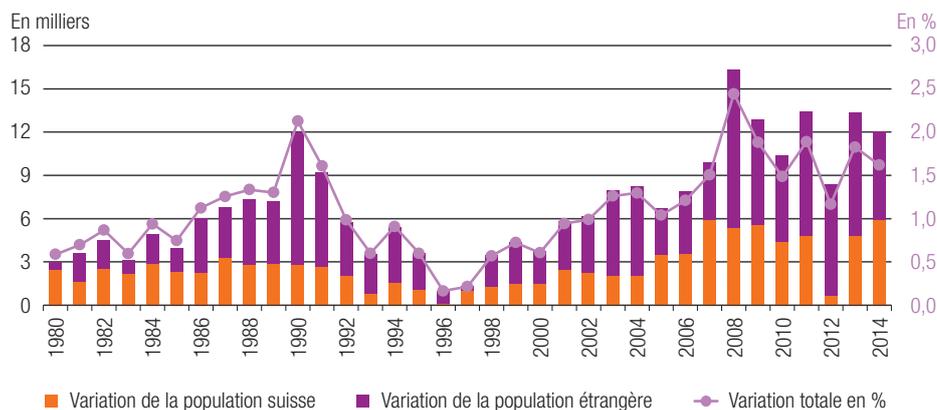
PORTUGAL ET FRANCE TOUJOURS EN TÊTE

Parmi la population étrangère vivant dans le canton à fin 2014, les personnes originaires d'un pays de l'Union européenne à 28 Etats ou de l'AELE sont majoritaires (73% de la population étrangère avec 179 400 personnes). Les 27% restants sont originaires de l'Europe hors UE/AELE (11%), de l'Afrique ou de l'Asie (5% chacune), de l'Amérique latine (4%) et de l'Amérique du nord (2%).

Les deux principaux pays d'origine sont le Portugal (23% de la population étrangère avec 57 900 personnes) et la France (17% et 41 600). Leur effectif ne cesse de croître et ils ont dépassé depuis longtemps l'Italie, premier pays d'origine de la population étrangère vaudoise durant tout le siècle dernier (effectif maximum atteint en 1970 avec 52 700 personnes et 46%). La communauté portugaise est devenue toujours plus importante à partir des années nonante. La population de nationalité française, de son côté, a toujours été présente dans le canton (déjà 25% en 1900 avec 31 200 personnes) mais l'immigration française s'est intensifiée avec l'ALCP.

L'immigration italienne et espagnole a plutôt reculé dans les années nonante et l'effectif de ces communautés déclinait, également en raison des migrations de retour et des personnes qui obtenaient la nationalité suisse. Le mouvement s'est inversé depuis quelques années, notamment avec la crise en Europe. Les arrivées d'Italiens et d'Espagnols sont reparties à la hausse (5% des arrivées pour les uns et les autres en moyenne durant les cinq dernières années), sans toutefois atteindre le niveau des arrivées de Français et de Portugais (21% et 16% en moyenne). On compte aujourd'hui, dans le canton de Vaud, 29 600 personnes de nationalité italienne (12% de la population étrangère) et 14 900 de nationalité espagnole (6%).

[F1] VARIATION DE LA POPULATION RÉSIDANTE PERMANENTE, VAUD



[T1] BILAN DÉMOGRAPHIQUE, VAUD, 2014

	Total	Population suisse	Population étrangère
Population au 1^{er} janvier	743 317	502 576	240 741
Solde naturel ^e	+3 100	+700	+2 400
Solde migratoire et changements de statut ^e	+9 000	+800	+8 200
Acquisitions de la nationalité suisse ^e	-	+4 500	-4 500
Variation totale	+12 052	+5 933	+6 119
Variation en %	+1,6	+1,2	+2,5
Population au 31 décembre	755 369	508 509	246 860

^e Estimation. Les composantes de la variation ne sont pas encore définitives.

Les personnes originaires de Serbie et du Kosovo sont aujourd'hui au nombre de 12 600 (5%); leur nombre ne cesse de diminuer car, d'une part, l'immigration fléchit et, d'autre part, beaucoup se naturalisent.

NEUF PERSONNES SUR DIX VIVENT DANS UNE COMMUNE À CARACTÈRE URBAIN

Selon la nouvelle définition de l'espace à caractère urbain (décembre 2014) [F3], la part des personnes résidant dans une agglomération (communes-centres et couronnes) est de 81 % en 2014 dans le canton de Vaud [T2], soit une part plus élevée que selon l'ancienne définition (74 %) [F2]. Si l'on considère aussi les communes-centres hors agglomération et les communes multi-orientées, soit celles dont les activités sont dirigées vers plusieurs centres d'agglomération, c'est neuf personnes sur dix (90 %) qui vivent dans des communes à caractère urbain. Ces dernières représentent 59 % de la surface du canton.

La redéfinition des agglomérations et des villes de Suisse est effectuée tous les dix ans par l'Office fédéral de la statistique. Par rapport à l'ancienne définition, l'espace à caractère urbain s'étend désormais sur tout l'Arc lémanique et la plus grande partie du centre du canton; les communes multi-orientées forment des zones intermédiaires entre les agglomérations, notamment dans la région d'Yverdon-les-Bains, de Nyon et Morges et du Chablais. Deux régions émergent en tant que centres hors agglomération: il s'agit de Payerne et Corcelles-près-Payerne dans la Broye, et d'Aigle dans le Chablais – désormais détachée de l'agglomération de Monthey.

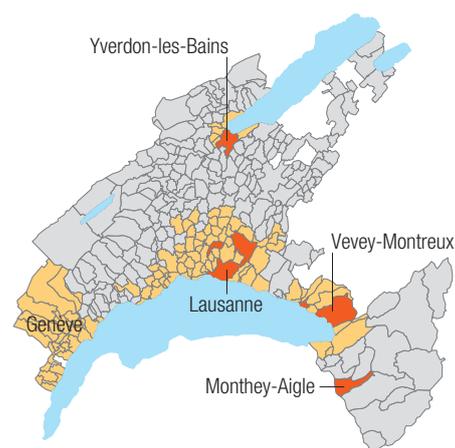
QUATRE VILLES SUPPLÉMENTAIRES

Le canton compte désormais quatre villes supplémentaires, portant le total à seize. Crissier, Bussigny, Payerne et Aigle (entre 7400 et 9800 habitants chacune) ont rejoint les douze communes de plus de 10000 habitants considérées statistiquement comme des villes selon la définition en vigueur jusqu'ici (dans l'ordre décroissant de leur taille de population: Lausanne, Yverdon-les-Bains, Montreux, Renens, Nyon, Vevey, Pully, Morges, Gland, Ecublens, Prilly et La Tour-de-Peilz).

Les villes sont désormais déterminées non plus selon un critère de taille (10000 habitants minimum), mais selon des critères, entre autres, de densité, ce qui permet d'éviter que des communes rurales très peuplées issues de fusions soient classées en tant que villes. | LP

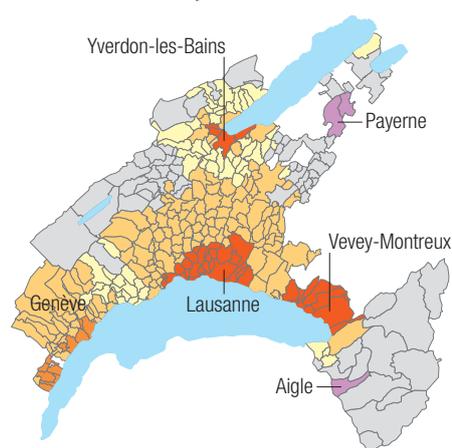
Source des données: StatVD/ACI, RCPers.

[F2] AGGLOMÉRATIONS 2000, VAUD



5	Ville-centre d'une agglomération
111	Autre commune d'agglomération
202	Commune rurale
318 communes	

[F3] ESPACE À CARACTÈRE URBAIN 2012, VAUD



38	Commune-centre d'agglomération (principal)
12	Commune-centre d'agglomération (secondaire)
144	Commune de la couronne d'agglomération
56	Commune multi-orientée
3	Commune-centre hors agglomération
65	Commune rurale sans caractère urbain
318 communes	

[T2] ESPACE À CARACTÈRE URBAIN 2012, VAUD

	Population 2014		Part du territoire (sans les lacs)
	Effectif	En %	
Commune-centre d'agglomération (centre principal)	395 829	52,4	8,7
Commune-centre d'agglomération (centre secondaire)	52 202	6,9	1,7
Commune de la couronne d'agglomération	166 128	22,0	34,1
Commune multi-orientée	41 758	5,5	12,4
Commune-centre hors agglomération	21 069	2,8	1,9
Commune rurale sans caractère urbain	78 383	10,4	41,2
Total	755 369	100,0	100,0

Nouvelle définition statistique des agglomérations et des villes 2012
La définition des agglomérations et des villes de Suisse a été adaptée aux transformations structurelles du territoire: la population augmente, les zones bâties et industrielles s'étendent, les citoyens migrent vers les communes périphériques et les infrastructures de transport se développent. L'espace à caractère urbain s'appréhende désormais, statistiquement parlant, selon quatre catégories (soit deux de plus qu'auparavant): les « communes-centres d'agglomération » (centres principaux ou secondaires), les « communes de la couronne d'agglomération », les « communes multi-orientées » et les « communes-centres hors agglomération ». Ville et campagne ne sont désormais plus opposées; les communes multi-orientées et les communes de couronne d'agglomération peuvent présenter un caractère rural même si elles sont dans une zone d'influence urbaine.

La délimitation de l'espace à caractère urbain permet de mesurer les disparités géographiques et sert de cadre d'orientation pour la politique régionale et des agglomérations (plus d'informations sur www.bfs.admin.ch).